

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple Un But Une Foi

MINISTERE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE,
DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'ARTISANAT

.....
Inspection interne des services

Les risques majeurs des structures cartographiées du MFPAA

Les tableaux suivant font ressortir les cinq (5) principaux risques majeurs des différentes directions et structures de formation, les causes de ces risques, leurs conséquences probables, leur typologie, les actions ou recommandations pour les mitiger, le responsable de la mise en œuvre des recommandations et la période retenue. Ces risques se rapportent aux **4 grandes catégories d'objectifs de l'entité** : respect des lois et règlements, optimisation des opérations, sécurité des actifs, qualité des informations.

Les entités retenues sont :

1. La DFPT
2. Le CFPT S/J
3. L'ENFEFS
4. La DAGE
5. LE CRETF de Dakar
6. La DRH

Direction de la Formation Professionnelle et Technique (DFPT)

Ref	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque identifié	Typologie du risque	Causes	Conséquences probables	Cotation du risque inhérent	Cotation du risque résiduel	Actions/ recommandations	Responsable de la mise en œuvre	Période retenue pour la mise en œuvre
R1	Mettre en œuvre la politique concernant la formation professionnelle en matière de programmes, méthodes, structures et effectifs	- Impossibilité de mettre en œuvre les réformes	Risques Juridiques	<ul style="list-style-type: none"> - Obsolescence des cadres législatif et réglementaire des programmes de formation - Difficultés à faire voter de nouveaux textes - Instabilité institutionnelle 	- Textes inadaptés et/ou non-appliqués	25	20	<ul style="list-style-type: none"> - Production et Introduction des textes réglementaires dans le circuit administratif - Suivi des réformes - s'assurer de la continuité du suivi des dossiers à fort impact 	DFPT	2015
R2	Assurer l'appui et l'encadrement des établissements de formation professionnelle et technique	Non-exécution de missions d'encadrement et de suivi	Risques Opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de ressources (humaines, matérielles, logistiques et financières etc.) - Mauvaise identification et quantification des besoins des structures appuyées - Mauvaise planification 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de cadre harmonisé de fonctionnement des structures - Dégradation de la qualité des prestations et services (apprentissage etc.) - Non-généralisation de l'encadrement et du suivi 	16	16	<ul style="list-style-type: none"> - Allocation rationnelle des ressources aux structures appuyés - Bonne estimation des besoins en appui des structures - Doter la DFPT de moyens logistiques pour les missions d'encadrement et de suivi - Sensibiliser les autorités sur la pertinence des missions d'encadrement et de suivi 	DFPT	Immédiat

Direction de la Formation Professionnelle et Technique (DFPT)

Réf.	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque identifié	Typologie du risque	Causes	Conséquences probables	Cotation du risque inhérent	Cotation du risque résiduel	Actions/ recommandations	Responsable de la mise en œuvre	Période retenue pour la mise en œuvre
R3	Exploiter les rapports d'animation et de contrôle pédagogique et administratif	- Indisponibilité des rapports d'animation des Inspecteurs de Spécialité (IS) et des rapports administratifs des chefs d'établissement	Risques Opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports non-envoyés - Animations non-effectuées - Retards dans l'envoi des rapports - Insuffisance des IS dans certaines zones 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisances d'informations sur le fonctionnement des structures - difficulté d'établir des contrats de performance avec les structures - Non-prise en charge des besoins (financiers, humains, matériels, pédagogiques etc.) des structures dans les planifications futures - Dégradation de la qualité du fonctionnement des structures 	12	9	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de missions de contrôle administratives pour sensibiliser IS et chefs d'établissement sur la nécessité d'envoyer les rapports - Renforcement du pool des IS 	DFPT	Avant Fin 2014
R4	Exploiter les rapports d'animation et de contrôle pédagogique et administratif	Difficultés d'exploitation des rapports reçus	Risques Opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport mal renseigné - non respect du canevas - écritures illisibles - Rapport électronique non exploitable - Statistiques mal renseignées - indisponibilité des I A 	<ul style="list-style-type: none"> - difficulté d'établir des contrats de performance - Mise à jour des matrices d'exploitation retardée - Besoins des structures en personnel, en équipement, sur le plan du budget et pédagogique non pris en compte par la DAGE 	12	9	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser IS et chefs de structure sur l'importance du respect du canevas - Inciter les chefs de centre à boucler les inscriptions à date échu - Conditionner l'affectation de personnel et la fourniture de moyens à la remise du rapport 	DFPT	Prochaine rentrée scolaire

Direction de la Formation Professionnelle et Technique (DFPT)

Réf.	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque identifié	Typologie du risque	Causes	Conséquences probables	Cotation du risque inhérent	Cotation du risque résiduel	Actions/ recommandations	Responsable de la mise en œuvre	Période retenue pour la mise en œuvre
R5	Coordonner la planification et assurer le suivi de l'élaboration et de la révision des programmes de formation professionnelle et des manuels pédagogiques	Non-identification des secteurs et filières dans lesquels les manuels et les programmes doivent être écrits	Risques Opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes préliminaires non réalisées ou non exploitées - Non-implication des secteurs productifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Programmes et manuels non écrits ou non-adaptés - Décalage entre l'offre et la demande de formation 	16	16	<ul style="list-style-type: none"> - Implication de toutes les parties prenantes pour fixer un chronogramme des réunions de planification et de coordination - Inscription des activités dans les programmes de planification par chaque partie prenante - Respect du calendrier 	DFPT	Immédiat

Centre de formation professionnelle et technique Sénégal-Japon (CFPT S/J)

Ref	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque identifié	Typologie du risque	Causes	Conséquences probables	Cotation du risque inhérent	Cotation du risque résiduel	Actions/ recommandations	Respons able de la mise en œuvre	Période retenue pour la mise en œuvre
R1	Assurer la formation de Techniciens et de Techniciens Supérieurs en maintenance industrielle	Non-respect des programmes de formation officiels	Risques Opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de calendriers prévisionnels - Non-respect des horaires et des durées effectives de travail - Absence de suivi de l'exécution des programmes - Absence d'inspection et de supervision - Perturbations scolaires (grèves) 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible taux de réussite aux examens - Baisse de la qualité de la formation - Insatisfaction des employeurs - Manque de compétitivité des formés sur le marché de l'emploi - Perte d'image du centre - Baisse de la demande de la formation - Démotivation des apprenants 	25	16	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition des calendriers prévisionnels par les formateurs - Réalisation effective et périodique des inspections par les IS - Mise à disposition des programmes de formation aux formés - Validation des calendriers prévisionnels par la DE - Contrôle de l'exécution des programmes - Evaluation anonyme des formateurs par les étudiants - Renforcement de capacité des formateurs dans la maîtrise des équipements - Application des sanctions disciplinaires - Communiquer sur la nécessité d'élaborer des calendriers prévisionnels 	CFPT	Rentrée prochaine

Assurer la formation en maintenance industrielle de :

* "Techniciens" (depuis 1984),

Electronique, Electrotechnique, Electromécanique,
Mécanique Automobile

* "Techniciens Supérieurs" (à partir de 1999)

Automatique, Informatique Industrielle et Réseaux, Electromécanique, Maintenance des Installations du Bâtiment, Maintenance des Engins Lourds

Centre de formation professionnelle et technique Sénégal-Japon (CFPT S/J)

Réf.	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque identifié	Typologie du risque	Causes	Conséquences probables	Cotation du risque inhérent	Cotation du risque résiduel	Actions/ recommandations	Respons able de la mise en œuvre	Période retenue pour la mise en œuvre
R2	Assurer la formation de Techniciens et de Techniciens Supérieurs en maintenance industrielle	Formation mal assurée	Risques Opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Détérioration des équipements de formation - Insuffisance du nombre de formateurs expérimentés et compétents - Insuffisance de maîtrise de l'équipement par les formateurs - Insuffisance du suivi - Absence d'inspections - Ponction du budget alloué à la formation pratique 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible taux de réussite aux examens - Baisse de la qualité de la formation - Insatisfaction des employeurs - Manque de compétitivité des formés sur le marché de l'emploi - Perte d'image du centre - Baisse de la demande de la formation - Démotivation des apprenants 	15	8	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un plan de maintenance des équipements de formation - Renforcement de la capacité des formateurs - Encadrement des nouveaux formateurs par les expérimentés - Renforcement du suivi des formations - Effectuer périodiquement des missions d'inspection des formateurs et d'audit de l'administration - Renforcer le budget alloué à la formation pratique - Mise à disposition d'un personnel de maintenance - Mise en place de cellules pédagogiques sectorielles pour la réalisation des fascicules - Signer des contrats de maintenance avec des prestataires spécialisés - Autonomie de gestion 	CFPT	Rentrée prochaine

Centre de formation professionnelle et technique Sénégal-Japon (CFPT S_J)

Réf.	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque identifié	Typologie du risque	Causes	Conséquences probables	Cotation du risque inhérent	Cotation du risque résiduel	Actions/ recommandations	Respons able de la mise en œuvre	Période retenue pour la mise en œuvre
R3	Assurer le perfectionnement et reconversion des professionnels en activité	Perfectionnement des professionnels en activité non-assuré	Risques Opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de prospection de la part du centre - Manque de connaissance du milieu professionnel - Indisponibilité du centre de formation <ul style="list-style-type: none"> - Imprécisions dans la formulation des termes de référence du programme de formation demandé - Ecart entre les attentes des formés et les demandes de l'employeur - Employeurs n'arrivent pas à libérer les professionnels - Absence de pré-requis des formés <ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise qualité des documents pédagogiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Faiblesse du partenariat avec le milieu professionnel <ul style="list-style-type: none"> - Baisse de compétitivité du centre - Baisse de l'activité <ul style="list-style-type: none"> - Baisse des recettes - Impact négatif sur la formation initiale <ul style="list-style-type: none"> - Baisse de rémunération des encadreurs 	20	12	<ul style="list-style-type: none"> - Mieux s'imprégner des réalités du milieu professionnel - Mise en place de cellules sectorielles pour la réalisation des documents pédagogiques 	CFPT	Prochain e rentrée
R4	Aider à l'insertion des formés (Participation à la recherche d'emplois salariés ou de stages de professionnalisation)	- Non-participation à la recherche d'un emploi ou d'un stage professionnel	Risques Opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de base de données des sortants - Absence de plan de suivi des sortants - Absence d'un personnel pour l'insertion - Conventions de partenariat non respectées <ul style="list-style-type: none"> - Manque d'implication des formés 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible taux d'insertion - Faible attractivité de l'établissement - Dégradation de l'image de l'école 	15	8	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour de la base de données des sortants et des employeurs potentiels - Affectation de ressources (humaines et financières) pour l'aide à l'insertion <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le partenariat avec les employeurs - Mise en place d'un fonds d'insertion - Mise en place d'alumini - Renforcer la communication sur les formations dispensées par le centre 	CFPT	12 mois

Centre de formation professionnelle et technique Sénégal-Japon (CFPT S_J)

Réf.	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque identifié	Typologie du risque	Causes	Conséquences probables	Cotation du risque inhérent	Cotation du risque résiduel	Actions/ recommandations	Respons able de la mise en œuvre	Période retenue pour la mise en œuvre
R5	Aider à l'insertion des formés (Participation à la recherche d'emplois salariés ou de stages de professionnalisa tion)	Non- inscription dans la base de données des formés en situation de chômage	Risques Opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Déficit de communication (méconnaissance du dispositif d'accompagnement mis en place par le Centre) - Manque de motivation des formés - Absence de suivi - Alumini CFPT non-fonctionnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Statistiques (sur les taux d'insertion, secteurs d'activité et employeurs) non fiables - Impossibilité de recommander les formés aux employeurs - Rupture de contact avec le Centre - Faible taux d'insertion 	20	15	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la communication sur le dispositif d'accompagnement mis en place par le Centre - renforcer le suivi et la mise à jour de la base de données - Instaurer et rendre fonctionnel l'Alumini CFPT - Responsabiliser une personne chargée de l'aide à l'insertion des formés 	CFPT	Prochain e rentrée

Ecole Nationale de Formation en Economie Familiale et Sociale (ENFEFS)

Ref	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque identifié	Typologie du risque	Causes	Conséquences probables	Cotation du risque inhérent	Cotation du risque résiduel	Actions/ recommandations	Respon- sable de la mise en œuvre	Période retenue pour la mise en œuvre
R1	Former des cadres moyens d'économie familiale et sociale	Formation de ressources humaines non qualifiées	Risques Opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de ressources humaines qualifiées - Insuffisance de ressources financières - Non respect du quota horaire - Référentiels de formation en vigueur mal appliqués - Défaut de planification des activités de formation - Manque de conscience professionnelle des formateurs - non application des textes réglementaires lors des affectations des formateurs à l'ENFEFS - déficit de matériel pédagogique - insuffisance du temps de spécialisation des formés 	<ul style="list-style-type: none"> - Détérioration de l'image de marque de l'ENFEFS - Formation au rabais dans les structures d'accueil des METP formés - Gaspillage de ressources - Difficulté d'insertion des formés 	25	20	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un dispositif de pointage efficace des apprenants et des personnels - Optimiser la génération et l'utilisation des ressources - Recruter des apprenants en fonction des ressources disponibles - Renforcer les capacités des personnels - Mettre en place un dispositif de suivi-évaluation et de renforcement des capacités des sortants - Mesurer le degré de satisfaction des clients - Initier des contrats de performance des personnels - initier un système d'émulation des personnels - Mettre en place un dispositif de communication interne efficace - Mettre en place un dispositif d'accueil et d'intégration des nouveaux affectés - Respecter les textes réglementaires relatifs au profil des formateurs de l'ENFEFS - Mettre en place des textes réglementaires et veiller à leur application - Mettre en place un dispositif de planification efficace 	ENFEFS	<ul style="list-style-type: none"> - Décembre 2014 - Décembre 2014 - Avril 2015 - Septembre 2014 - Janvier 2015 - Juillet 2014 - Août 2014 - Octobre 2014 - Octobre 2014 - Octobre 2014 - En cours - Immédiat - Juillet 2014

Ecole Nationale de Formation en Economie Familiale et Sociale (ENFEFS)

Réf.	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque identifié	Typologie du risque	Causes	Conséquences probables	Cotation du risque inhérent	Cotation du risque résiduel	Actions/ recommandations	Responsable de la mise en œuvre	Période retenue pour la mise en œuvre
R2	Permettre le perfectionnement et le recyclage des agents en activité	- Déficit de compétence des formateurs	Risques Ressources Humaines	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'actualisation des compétences des formateurs - Manque de motivation intrinsèque des formateurs - Absence de dispositif de renforcement de capacité des formateurs - Indisponibilité de l'offre de formation requise - Niveau de formation initiale des formateurs inadéquat 	<ul style="list-style-type: none"> - Défaut de qualification des formés - Pertes de ressources financières - impact négatif sur la productivité des agents formés - Détérioration de l'image de marque de l'ENFEFS - Impact négatif sur les structures d'accueil - Démotivation des formés 	25	20	<ul style="list-style-type: none"> - Mener un plaidoyer pour la formation de professeurs de spécialité - Définir les modalités de choix des formateurs - rendre effectives et fonctionnelles les cellules pédagogiques - Mettre en place un dispositif de remédiation pour les formés 	ENFEFS	<ul style="list-style-type: none"> - Juillet 2014 - Octobre 2014 - Octobre 2014 - Décembre 2014
R3	Permettre le perfectionnement et le recyclage des agents en activité	Non assurance du perfectionnement et du recyclage des agents en activité	Risques Opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de la motivation financière des formateurs - Difficulté pour trouver un formateur pour assurer le recyclage - Ignorance des textes réglementaires et des missions par l'administration - Mauvaise répartition des ressources financières - Offre financière de la concurrence plus intéressante pour les cibles - Retard dans le recouvrement des créances de l'établissement 	<ul style="list-style-type: none"> - Agents en activités non recyclés ni perfectionnés - Agents en déphasage avec les évolutions technologiques 	20	6	<ul style="list-style-type: none"> - Etudier et appliquer les textes réglementaires sur les missions de l'ENFEFS - Réviser la clé de répartition des ressources générées - Faire de la veille concurrentielle pour être compétitif 	ENFEFS	<ul style="list-style-type: none"> - Octobre 2014 - Juillet 2014 - A partir de Juillet 2014

Ecole Nationale de Formation en Economie Familiale et Sociale (ENFEFS)

Réf.	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque identifié	Typologie du risque	Causes	Conséquences probables	Cotation du risque inhérent	Cotation du risque résiduel	Actions/ recommandations	Responsa ble de la mise en œuvre	Période retenue pour la mise en œuvre
R4	Favoriser des études et des recherches visant la promotion de l'économie sociale et sa vulgarisation à l'échelon national et international	- Non-exécution d'études et de recherches visant la promotion de l'économie familiale et sociale	Risques Opérationnels	- Méconnaissance des textes réglementaires concernant cette mission de l'ENFEFS - Absence d'infrastructures et d'équipement de pointe - Absence de formation dans le domaine de la recherche	- Non valorisation de l'économie familiale et sociale - Régression de l'économie familiale et sociale - Inadéquation de la formation	25	25	- Etudier les textes régissant l'établissement - Faire l'état des lieux en terme de recherche en économie familiale et sociale - Elaborer des thèmes de recherche - Mettre en place un dispositif de recherche	ENFEFS	- Octobre 2014 - Janvier 2015 - Avril 2015 - Juin 2015
R5	Former des cadres moyens en diététique	Perturbations récurrentes des enseignements et apprentissages	Risques Ressources Humaines	- Insuffisance de ressources affectées à l'ENFEFS pour le BTS (financières, matérielles et humaines) - Coût élevé des intrants nécessaires pour les cours pratiques et de la formation - Absence d'infrastructures adéquates - Non automaticité de la bourse entière pour les étudiants du BTS - Difficultés de placement des étudiants en stage	- Détérioration de l'image de marque de l'ENFEFS - Suspension du recrutement pour le BTS Diététique - Formation de ressources humaines non qualifiées - Perte de clients potentiels au profit des écoles privées de formation	25	16	- Élaboration de textes réglementaires régissant le BTS Diététique à l'ENFEFS ; - Affectation de ressources nécessaires pour le déroulement de la formation ; - Construction d'infrastructures adéquates ; - Prise en charge des allocations scolaires par la tutelle ; - Plaidoyer auprès de la tutelle sur la pertinence de la formation de diététiciens à l'ENFEFS ; - Signature de convention de partenariat avec les structures d'accueil des stagiaires ; - Envoyer un exemplaire des rapports de stage aux structures d'accueil des stagiaires.	ENFEFS	- en cours - Octobre 2014 - A partir de Juin 2016 - A partir de 2015 - Septembre 2014 - Octobre 2014 - Septembre 2014

La Direction de l'Administration Générale et de l'Équipement (DAGE)

Ref	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque identifié	Typologie du risque	Causes	Conséquences probables	Cotat ion du risqu e inhé rent	Cotat ion du risqu e résid uel	Actions/ recommandations	Respo nsable de la mise en œuvre	Période retenue pour la mise en œuvre
R1	Préparer et élaborer le budget annuel du Ministère	Non respect du processus de planification budgétaire	Risques Opérationnel s	<ul style="list-style-type: none"> - indisponibilité des données techniques et statistiques dans les délais requis ; - Retard dans la notification des enveloppes indicatives ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise orientation du budget vers les objectifs du secteur ; - Difficultés dans l'exécution dans l'exécution du budget; 	20	16	<ul style="list-style-type: none"> - mise en place d'un calendrier de préparation du budget; - Elaboration par l'autorité d'une lettre de cadrage budgétaire; - tenue de réunions périodiques de suivi du calendrier 	DAGE	<ul style="list-style-type: none"> - janvier de chaque année; - juin de chaque année; - selon le calendrier;
R2	Préparer et élaborer le budget annuel du Ministère	Non prise en compte des besoins dans les allocations budgétaires	Risques Opérationnel s	<ul style="list-style-type: none"> - Non implication des parties prenantes ; - Réaction tardive des parties prenantes ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise orientation du budget vers les objectifs du secteur ; - Difficultés dans l'exécution du budget; 	20	16	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un outil de recueil des données statistiques; - Mettre en place un dispositif de contrôle des données recueillies; 	DAGE	<ul style="list-style-type: none"> - A partir de février 2015; - Dès l'opérationnalisation de l'outil de recueil de donnée
R3	Assurer l'exécution, le suivi et l'évaluation du budget du Ministère	Faible taux d'exécution du budget	Risques Opérationnel s	<ul style="list-style-type: none"> - Retard dans la mise en place des dispositions d'aide à l'exécution du budget (mise en place des commissions et des organes, élaboration du Plan de Passation de Marchés, élaboration des textes réglementaires, etc.) - Instabilité institutionnelle - Mauvaise coordination dans la préparation des enveloppes budgétaires des ressources extérieures, entre le MFPAA, le MEF et les PTF - Défaillance des fournisseurs 	<ul style="list-style-type: none"> - non atteinte des objectifs à court, moyen et long terme - Réduction du budget 	20	16	<ul style="list-style-type: none"> - Accroître le suivi des marchés - Réviser certains textes réglementaires mis en place - Associer les différentes structures à la planification du budget - Former le personnel en gestion budgétaire et en passation de marché - Renforcer les moyens matériels, financiers et humains - Tenir régulièrement des réunions de coordination entre les différentes divisions 	DAGE	<ul style="list-style-type: none"> - Janvier 2015 - A déterminer - En cours - En cours - En cours - A partir de Juillet 2014

La Direction de l'Administration Générale et de l'Équipement (DAGE)

Réf.	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque identifié	Typologie du risque	Causes	Conséquences probables	Cotation du risque inhérent	Cotation du risque résiduel	Actions/ recommandations	Responsable de la mise en œuvre	Période retenue pour la mise en œuvre
R4	Gérer les équipements et infrastructures du ministère	Non maîtrise des mouvements de matériel	Risques Opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - absence d'un logiciel de gestion des flux; - insuffisance de ressources humaines; 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour tardive des documents comptables; - informations non disponibles à temps; - Absence de visibilité des équipements disponibles au niveau des établissements; 	25	16	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la Division en ressources humaines; '- renforcer les capacités du personnel en comptabilité des matières; '- acquérir un logiciel de gestion des stocks; 	DAGE	A partir de janvier 2015
R5	Assurer la conception et le suivi des constructions	Constructions ne répondant pas aux attentes de la DAGE	Risques Opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Non expression des besoins spécifiques aux MFPAA - Cadre de collaboration entre le ministère et l'ACBEP peu fonctionnel; - Absence de plans types pour la construction des structures de formation; - Non participation à la conception des constructions - Suivi insuffisant des constructions mises en œuvre par l'ACBEP - Absence d'un plan de suivi annuel des constructions en cours; - absence de documents servant de base pour les missions de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> - Défauts constatés dans les constructions, - Augmentation des charges financières liées à des réhabilitations, - Locaux non adaptés aux enseignements et apprentissages 	25	20	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une Direction de la construction, - établir des plans types de constructions - appliquer les textes réglementaires régissant le fonctionnement de l'ACBEP - Mettre à disposition une caisse d'avance facilitant la prise en charge des déplacements pour les missions, - mettre à disposition des moyens logistiques, - S'accorder avec l'ACBEP sur le plan de suivi des constructions du MFPAA 	DAGE	<ul style="list-style-type: none"> - à l'appréciation de l'autorité - en cours, - du ressort de l'ACBEP - février de chaque année, - janvier de chaque année - en cas de besoin

Le CENTRE REGIONAL D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE FEMININ (CRETf) de Dakar

Ref	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque identifié	Typologie du risque	Causes	Conséquences probables	Cotation du risque inhérent	Cotation du risque résiduel	Actions/ recommandations	Responsable de la mise en œuvre	Période retenue pour la mise en œuvre
R1	Assurer par des enseignements techniques à caractère social, ménager, industriel et commercial, la préparation aux fonctions techniques et aux carrières professionnelles féminines, notamment aux carrières de l'enseignement technique pratique	Inadaptation de la formation par rapport à la demande	Risques Opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - insuffisance de moyens (financier, matériel, technique) - exiguïté des locaux, - pléthore d'apprenants), Inadaptation des salles - non assiduité des formateurs - absence de communication entre les Employeurs et le CRETf, 	<ul style="list-style-type: none"> - Production d'une main d'œuvre non qualifiée, - difficulté d'insertion - mauvaise réputation, mauvaise image, mauvaise publicité - fermeture de filières (technique de collectivité par exemple) - démotivation des demandeurs de formation - démotivation des employeurs 	20	12	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une bonne communication - Suivi réguliers des Inspecteurs pédagogiques, - Exploration régulière du marché du travail - Renforcement du suivi-évaluation de remise à niveau des stages - mise en place de tables sectorielles entre les entreprises et le CRETf - Conception et application de programmes de formation adaptés(APC) - Renforcement régulier des capacités des formateurs (formation des formateurs) 	CRETf	dès juillet 2014 (3 ^e trimestre)
R2	Assurer par des enseignements techniques à caractère social, ménager, industriel et commercial, la préparation aux fonctions techniques et aux carrières professionnelles féminines, notamment aux carrières de l'enseignement technique pratique	Mauvaise préparation aux fonctions techniques et aux carrières professionnelles	Risques Opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Incompétence des formateurs - Manque de pédagogie des formateurs - niveau des formateurs inadéquat à la formation dispensée - manque de motivation pour renforcer leurs capacités - absence de cahier de charges pour le recrutement 	<ul style="list-style-type: none"> - Production d'une main d'œuvre non qualifiée - abandon des apprenants - mauvaise réputation des formateurs, de l'entité - Perturbation du fonctionnement du CRETf 	25	20	<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement de formateurs qualifiés (habillement, restauration, coiffure, - Renforcement des capacités des formateurs - Envoi des formateurs en stage 	CRETf	dès juillet 2014 (3 ^e trimestre)

CRETF de Dakar

Ref	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque identifié	Typologie du risque	Causes	Conséquences probables	Cotation du risque inhérent	Cotation du risque résiduel	Actions/ recommandations	Responsable de la mise en œuvre	Période retenue pour la mise en œuvre
R3	Contribuer en collaboration avec les services d'éducation populaire et les mouvements de jeunes à une formation ménagère et familiale et de donner une qualification professionnelle aux jeunes filles d'âge postscolaire et à des jeunes femmes	inadéquation de la qualification professionnelle	Risques Opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise identification des besoins de formation auprès des cibles, - Absence de cahier de charge, - Manque de motivation des employeurs - Insuffisance des moyens (financier, matériel), - Insuffisance et exigüité des locaux, - insuffisance d'information sur les débouchés des programmes 	<ul style="list-style-type: none"> - difficulté à s'insérer, - emplois précaires - Augmentation du chômage des jeunes - pauvreté accrue - incompétence des produits formés 	16	12	<ul style="list-style-type: none"> - élaborer des cahiers de charges prenant en compte ce type de formation et veiller à leur mise en œuvre, - initier des modules de formation répondant à la demande, - assurer le suivi, l'évaluation et la remédiation 	CRETF	dés octobre 2014
R4	Participer en collaboration avec le ministère de la jeunesse et des sports à l'action pour la diffusion des usuelles ménagères et familiales et d'assurer le perfectionnement des employées et ouvrières en service tant dans le public que dans le secteur privé et, d'une façon générale de favoriser la promotion féminine	- Méconnaissance des besoins en formation	Risques Opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - absence de cahier de charges - non identification des besoins de formation, - absence de communication et de synergie des différentes structures concernées 	<ul style="list-style-type: none"> diminution de la productivité en entreprise, - rendement faible des ouvriers, - risque de non pérennité des emplois, - accroissement du taux de chômage et de la pauvreté - augmentation de l'insécurité 	25	20	<ul style="list-style-type: none"> - Contacter les structures publiques et privées pour identifier leurs besoins de formation, - proposer des modules (offres) de formations adaptées, - assurer le suivi des formées 	CRETF	Dés juillet 2014

CRETF De Dakar

Ref	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque identifié	Typologie du risque	Causes	Conséquences probables	Cotation du risque inhérent	Cotation du risque résiduel	Actions/ recommandations	Responsable de la mise en œuvre	Période retenue pour la mise en œuvre
R5	Participer en collaboration avec le ministère de la jeunesse et des sports à l'action pour la diffusion des usuelles ménagères et familiales et d'assurer le perfectionnement des employées et ouvrières en service tant dans le public que dans le secteur privé et, d'une façon générale de favoriser la promotion féminine	Non assurance du perfectionnement des employées et ouvrières du public et du privé	Risques Opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - insuffisance de compétence des formateurs - manques de motivation des acteurs, - inadaptation des locaux, - manque de moyens (financier, matériel, humain) pour les besoins de la formation, - absence de collaboration entre les acteurs concernés 	<ul style="list-style-type: none"> - non perfectionnement des employés et des ouvriers - faible rendement des employés dans le secteur économique, - erreurs ou confusion dans le travail - atteinte à la réputation du CRETF - le manque de valorisation des métiers favorisant la promotion féminine 	16	12	<ul style="list-style-type: none"> - renforcer la capacité des formateurs, - imprégner les formateurs des réalités des entreprises - Motiver l'élaboration du cahier de charges avec l'aide des PTF - revaloriser les métiers en perfectionnement - sensibilisation (des parties prenantes) - suivi et contrôle permanent des bénéficiaires 	CRETF	Dès la rentrée 2014-2015

Direction des Ressources Humaines (DRH)

Ref	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque identifié	Typologie du risque	Causes	Conséquences probables	Cotation du risque inhérent	Cotation du risque résiduel	Actions/ recommandations	Responsa ble de la mise en œuvre	Période retenue pour la mise en œuvre
R1	Mettre à la disposition des structures centrales et déconcentrés des personnels enseignant et non enseignant	Insuffisance de personnels qualifiés mis à la disposition des structures	Risques Ressources Humaines	<ul style="list-style-type: none"> - défaut de planification des besoins en ressources humaines - manque de profils adaptés sur le marché - non corrélation entre les besoins et les ressources disponibles - non maîtrise des flux sortants (détachements, disponibilité décès, retraite,... 	<ul style="list-style-type: none"> - perturbations, instabilité du climat social (grèves) - fermeture de filières et d'établissements - recours à des personnels externes pour dispenser des enseignements 	20	12	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de capacités dans les filières où le besoin s'impose - faire la formation de formateurs en tenant compte de l'adéquation formation-emploi 	DRH	A partir de février de chaque année
R2	Coordonner et superviser le recrutement des vacataires et maîtres contractuels et de leur mise à la disposition après formation	Non coordination de la Commission de recrutement	Risques Opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - absence commission de recrutement interne au MFPA - présence d'un comité de recrutement autonome au niveau de la FP - lettre de convocation de tous les membres de la commission non reçue - convocation tardive de la commission - manque de feed-back de la convocation 	<ul style="list-style-type: none"> - la non tenue de la réunion du comité de recrutement - retard du recrutement perturbations scolaires, instabilité, - blocage de recrutement 	25	20	<ul style="list-style-type: none"> - finaliser le manuel de procédure pour une bonne coordination du recrutement - renforcer le contrôle hiérarchique - bien coordonner le regroupement de la commission - convoquer à temps de réunion de la commission 	DRH	juillet 2014

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES (DRH)

Réf.	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque identifié	Typologie du risque	Causes	Conséquences probables	Cotation du risque inhérent	Cotatio n du risque résiduel	Actions/ recommandations	Respon sable de la mise en œuvre	Période retenue pour la mise en œuvre
R3	Mettre en place un système de gestion prévisionnel le des effectifs, des emplois et des compétences	La non planification de ressources prévisionnelles	Risques Opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - manque d'expression de besoins des chefs d'établissements - les départs brusque des enseignants en milieu d'année scolaire - absence de mission de prévision des emplois, - manque de logiciel adéquat pour la gestion prévisionnelle des effectifs et emplois - insuffisance de formation des agents sur la gestion prévisionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - manque d'enseignants dans les établissements - fermeture de filières qui manquent de personnels compétents - erreur dans l'estimation prévisionnelle des effectifs - départ non contrôlé de certains enseignants en retraite 	25	20	<ul style="list-style-type: none"> - sensibiliser et former le personnel de la MFPAA sur la mise en place d'un plan de prévision des effectifs, des emplois et des compétences - mise en place d'un système de planification des besoins prévisionnels 	DRH	septembre à octobre 2014

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES (DRH)

Réf.	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque identifié	Typologie du risque	Causes	Conséquences probables	Cotation du risque inhérent	Cotation du risque résiduel	Actions/ recommandations	Respon sable de la mise en œuvre	Période retenue pour la mise en œuvre
R4	Suivre la carrière administrative et professionnelle des personnels	Absence des dossiers individuels des agents	Risques Ressources Humaines	- Dossier non transmis à la DRH lors des mutations dossiers non constitués - Méconnaissance des textes réglementaires par les chefs d'établissement	- absence d'informations précises sur l'agent - impossibilité pour l'agent d'obtenir un acte administratif relatif à sa carrière (absence de référence) - difficulté dans les procédures de nomination - difficulté de gestion de carrière	25	20	- Mettre en œuvre le projet de formation des chefs d'établissement en gestion administrative _ Elaborer un manuel de procédures adapté au suivi des carrières - rendre obligatoire l'ouverture de dossiers individuels	DRH	- Aout 2014 pour la formation des chefs d'établis sement - septembre 2014 pour le manuel de procédures - d'octobre à décembre 2014 pour l'ouverture des dossiers individuels
R5	Mettre en place un système de dialogue et de concertation avec les partenaires sociaux	Absence de système de dialogue avec les partenaires sociaux	<u>Risques Opérationnel s</u>	- manque de planification d'un système de dialogue - manque d'information sur les partenaires sociaux - absence de communication avec les dirigeants - pléthore d'organisations	- perturbation dans le fonctionnement des établissements - non réalisation des activités prévues par les partenaires - perte de subvention - pertes d'avantages prévus par les partenaires sociaux	25	20	- élaborer un registre de partenaires sociaux contenant noms et adresses complètes - élaborer un fichier de planification des rencontres avec les partenaires	DRH	juillet à decembre 2014

TABLEAU SYNOPTIQUE DES RISQUES DES SIX STRUCTURES CARTOGRAPHIEES DU MFPAA EN 2014

Risque identifié	Risque Inhérent			Évaluation du contrôle interne			Risque résiduel		
	Impact (I) 1 à 5	Probabilité (P) 1 à 5	Criticité = Pxl	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Criticité = Pxl
POUR LE CRETF DE DAKAR									
CRETf.P01.R01 : Inadaptation de la formation par rapport à la demande	5	4	20	1	1	2	4	3	12
CRETf.P01.R02 : Risque d'incompétence des formateurs	5	5	25	1	0	1	4	5	20
CRETf.P02.R01 Insuffisance de contribution à l'initiation ménagère et familiale	4	5	20	1	0	1	3	5	15
CRETf.P02.R02 : Mauvaise qualité de contribution à l'initiation ménagère et familiale	5	5	25	1	1	1	4	4	16
CRETf.P03.R01 : Insuffisance de collaboration avec les services d'éducation populaire et les mouvements de jeunes	4	5	20	1	0	2	3	5	15

CRETF.P03.R02 Risque d'inadéquation de la qualification professionnelle	4	4	16	1	0	1	3	4	12
CRETF.P04.R01 : Méconnaissance des besoins en formation	5	5	25	1	0	1	4	5	20
CRETF.P04.R02 Risque de non assurance du perfectionnement des employées et ouvrières du public et du privé	4	4	16	1	0	1	3	4	12
POUR L'ENFEFS									
ENFEFS.P01.R01 : Formation de ressources humaines non qualifiées	5	5	25	0	1	2	5	4	20
ENFEFS.P01.R02 : Abandon des apprenants en cours de formation	5	5	25	0	2	3	5	3	15
ENFEFS.P02.R01 : Déficit de compétence des formateurs	5	5	25	0	1	2	5	4	20
ENFEFS.P02.R02 : Non assurance du perfectionnement et du recyclage des agents en activité	4	5	20	2	2	2	2	3	6
ENFEFS.P03.R01 : Manque de visibilité de l'école	5	5	25	1	1	2	4	4	16
ENFEFS.P03.R02 : Déficit en infrastructure	5	5	25	0	1	2	5	4	20

et équipement de travail									
ENFEFS.P04.R01 : Non exécution d'études et de recherches visant la promotion de l'économie familiale et sociale	5	5	25	0	0	1	5	5	25
ENFEFS.P04.R02 : Non valorisation de l'économie familiale et sociale à l'échelle nationale et internationale	5	5	25	0	0	1	5	5	25
ENFEFS.P05.R01 : Non assurance de la formation des cadres moyens en diététique	5	5	25	1	1	1	4	4	16
ENFEFS.P05.R02 : coût élevé de la formation	5	5	25	0	0	1	5	5	25
POUR LA DFPT									
DFPT.P01.R01 : Incohérences entre politiques sectorielles du ministère et plan /programmes de l'ETAT	5	2	10	0	0	1	5	2	10
DFPT.P01.R02 : Impossibilité de mettre en œuvre les réformes	5	5	25	0	1	1	5	4	20
DFPT.P02.R01 : Appui non assuré	4	4	16	0	0	1	4	4	16
DFPT.P02.R02 : Non-exécution de missions d'encadrement et de suivi	4	4	16	0	0	1	4	4	16

DFPT.P03.R01 : Les missions d'animation ne sont pas effectuées	4	4	16	0	0	1	4	4	16
DFPT.P03.R02 : Les missions de contrôle pédagogique et administratif ne sont pas assurées	4	4	16	0	0	1	4	4	16
DFPT.P04.R01 : Indisponibilité des rapports d'animation des Inspecteurs de Spécialité (IS) et des rapports administratifs des chefs d'établissement	3	4	12	0	1	1	3	3	9
DFPT.P04.R02 : Difficultés d'exploitation des rapports reçus	3	4	12	0	1	1	3	3	9
DFPT.P05.R01 : Non-identification des secteurs et filières dans lesquels les manuels et les programmes doivent être écrits	4	4	16	0	0	1	4	4	16
DFPT.P05.R02 : Non-réalisation des activités de suivi de l'élaboration des programmes et manuels	4	4	16	2	0	1	2	4	8
DFPT.P06.R01 : Suivi de la formation des formateurs non réalisé	4	4	16	1	1	1	3	3	9
DFPT.P06.R02 : Non-prise en charge de la formation continue des formateurs dans les	4	4	16	0	0	1	4	4	16

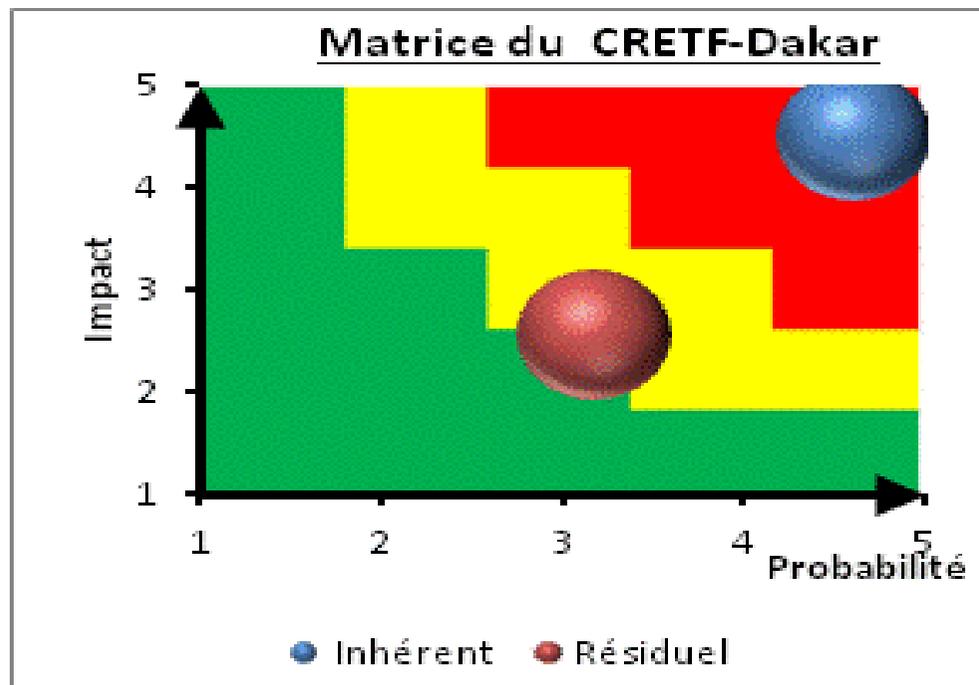
écoles de formation des formateurs									
POUR LE CFPT S / J									
CFPT.P01.R01 : non-respect des programmes de formation officiels	5	5	25	1	1	1	4	4	16
CFPT.P01.R02 : Formation mal assurée	5	3	15	1	1	2	4	2	8
CFPT.P02.R01 : Désintéressement des professionnels envers les programmes de perfectionnement du CFPT	5	4	20	2	2	3	3	2	6
CFPT.P02.R02 : Perfectionnement des professionnels en activité non-assuré	5	4	20	1	1	2	4	3	12
CFPT.P03.R01 Non-participation à la recherche d'un emploi ou d'un stage professionnel	3	5	15	1	1	3	2	4	8
CFPT.P03.R02 Non-inscription dans la base de données des formés en situation de chômage	5	4	20	0	1	1	5	3	15
POUR LA DAGE									
DAGE.P01.R01 : Non respect du processus de planification budgétaire	4	5	20	0	1	3	4	4	16
DAGE.P01.R02 : Non prise en compte des	4	5	20	0	1	2	4	4	16

besoins dans les allocations budgétaires									
DAGE.P02.R01 Faible taux d'exécution du budget	4	5	20	0	1	3	4	4	16
DAGE.P02.R02 : Faible prise en compte des recommandations issues des rapports d'évaluation	5	5	25	1	0	1	4	5	20
DAGE.P03.R01 : Détérioration des équipements et infrastructures des établissements de formation avant la date d'amortissement	5	5	25	0	0	1	5	5	25
DAGE.P03.R02 Non maîtrise des mouvements de matériel	5	5	25	1	1	2	4	4	16
DAGE.P04.R01 Constructions ne répondant pas aux attentes de la DAGE	5	5	25	1	0	1	4	5	20
DAGE.P04.R02 Suivi insuffisant des constructions mises en œuvre par l'ACBEP	5	5	25	0	1	1	5	4	20
POUR LA DRH									
DRH.P01.R01 : risque d'insuffisance ou d'absence de personnel qualifié	5	4	20	1	1	1	4	3	12
DRH.P01.R02 recrutement non autorisé par	4	4	16	1	0	2	3	4	12

la Primature									
DRH.P02.R01 Non coordination de la Commission de recrutement	5	5	25	1	0	1	4	5	20
DRH.P02.R02 : Non supervision de la commission de recrutement	5	4	20	1	0	3	4	4	16
DRH.P03.R01 : la non planification de ressources prévisionnelles	5	5	25	1	0	3	4	5	20
DRH.P03.R02 : risque d'inefficacité de gestion prévisionnelle des emplois/effectif	5	5	25	1	0	2	4	5	20
DRH.P04.R01 : absence des dossiers individuels des agents	5	5	25	1	0	3	4	5	20
DRH.P01.R02 : incapacité de faire le suivi des dossiers des agents	5	5	25	1	0	1	4	5	20
DRH.P05.R01 : risque d'absence de système de dialogue avec les partenaires sociaux	5	5	25	1	0	2	4	5	20
DRH.P05.R02 : insuffisance de concertation avec les partenaires sociaux	5	5	25	1	0	3	4	5	20
DRH.P06.R01 : ignorance des textes pour préparer les bonnes décisions	5	5	25	1	0	3	4	5	20

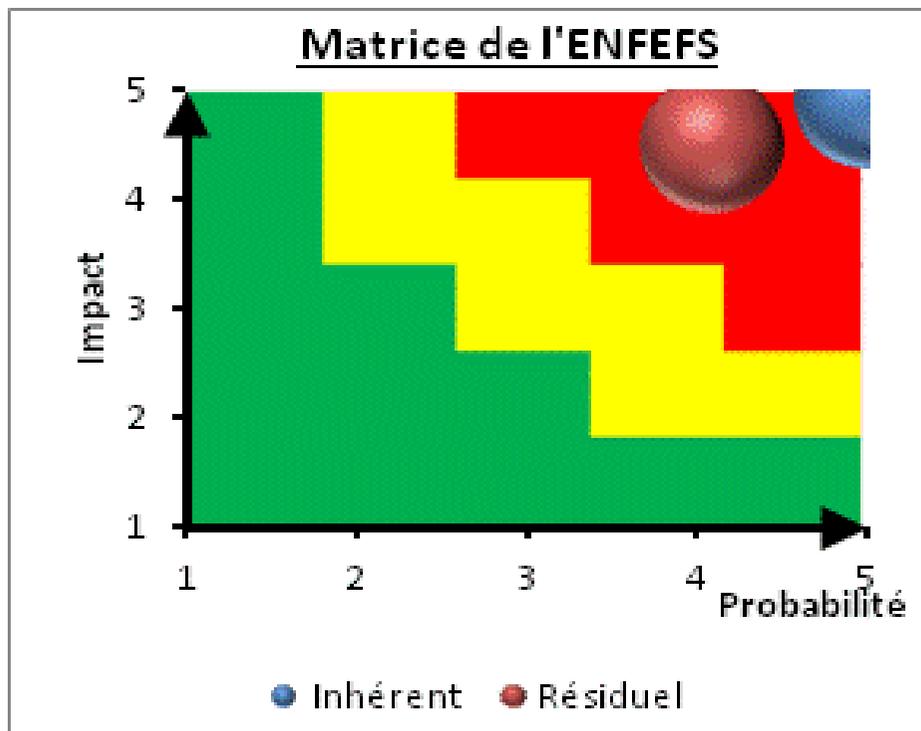
DRH.P06.R02 : ignorance de la voie hiérarchique pour une bonne gestion du personnel enseignant	5	5	25	1	0	2	4	5	20
---	---	---	----	---	---	---	---	---	----

ANALYSE DES RISQUES ENCOURUS PAR LES SIX STRUCTURES CARTOGRAPHIEES DU MFPAА EN 2014



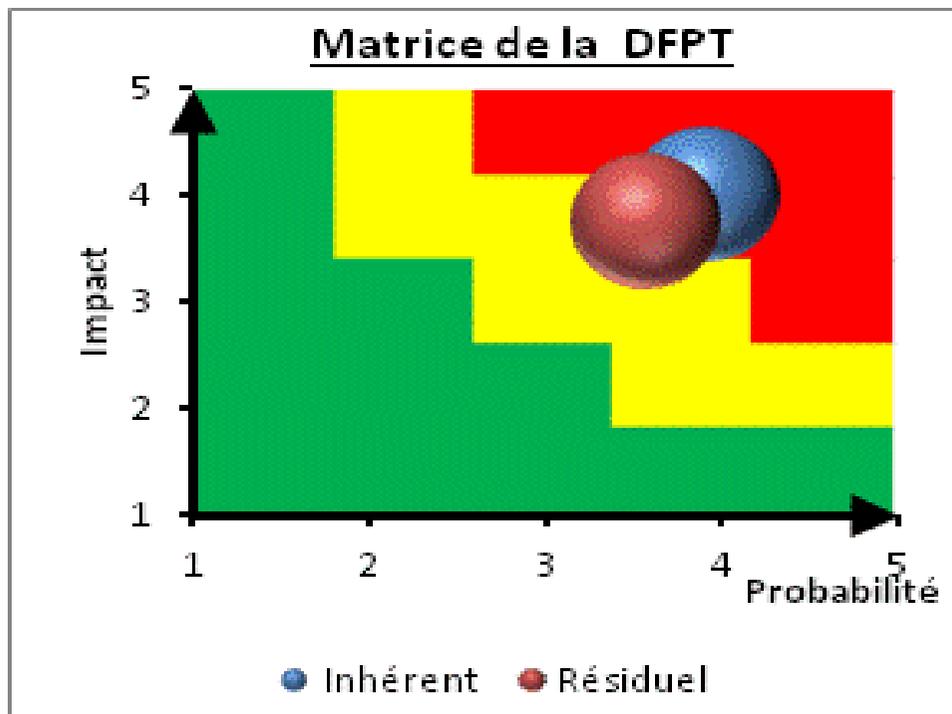
Risques	ELEVE	MOYEN	FAIBLE
INHERENT	8	0	0
RESIDUEL	5	3	0

Tous les 8 risques inhérents identifiés sont élevés. Mais le CI mise en place permet réduire ces risques à 5 risques élevés et 3 risques moyens. Ce qui se constate sur la matrice par un grand glissement oblique du niveau global élevé du risque inhérent vers un niveau global à la frontière de la zone faible de risque résiduel. Ce qui traduit un bon niveau de maîtrises.



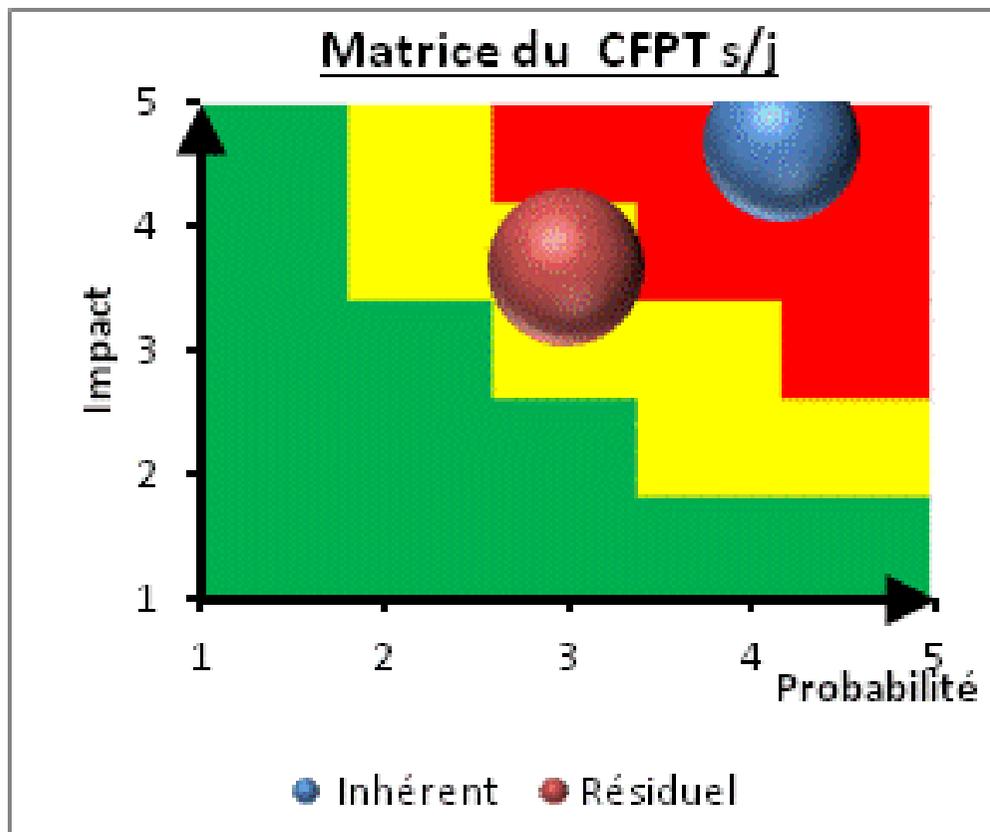
Risques	ELEVE	MOYEN	FAIBLE
INHERENT	10	0	0
RESIDUEL	9	0	1

Tous les 10 risques inhérents identifiés sont élevés. Le CI mise en place permet réduire ces risques à 9 risques élevés. Ce qui se constate sur la matrice par faible un glissement horizontal du niveau global très élevé du risque inhérent vers un niveau global élevé de risque résiduel. Le CI réduit faiblement la probabilité des risques et reflète un faible niveau de maîtrise.



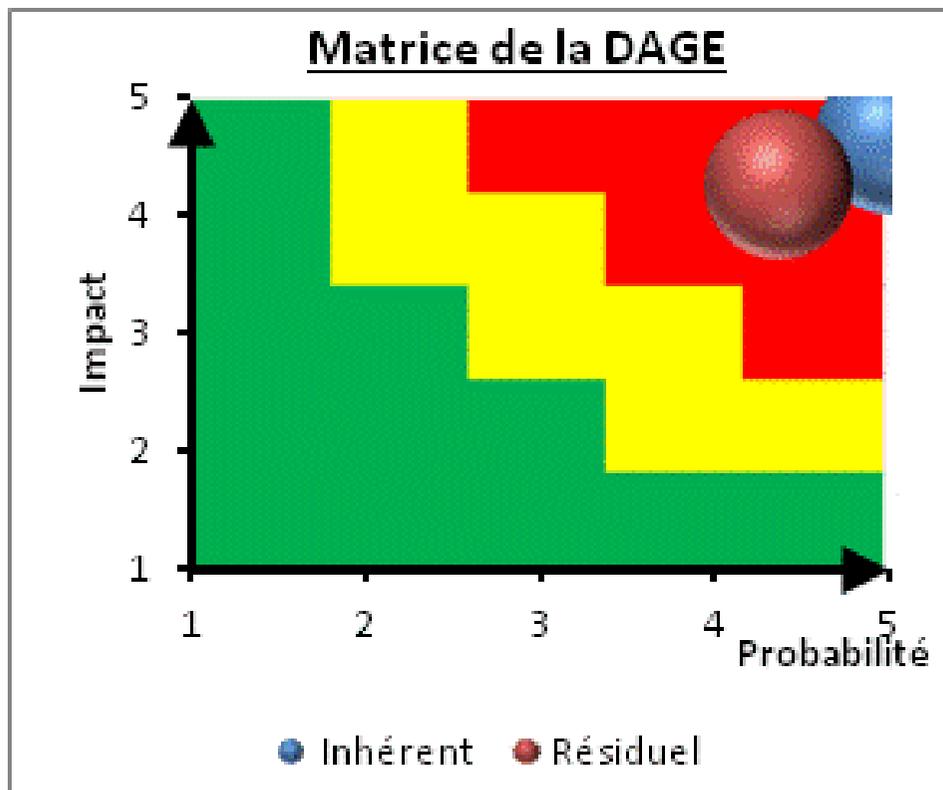
Risques	ELEVE	MOYEN	FAIBLE
INHERENT	9	3	0
RESIDUEL	7	5	0

75% des risques inhérent sont élevés. Et Le niveau global du risque inhérent est à la frontière de la zone de risque moyen et élevé. Le CI mise en place entraine un très faible un glissement oblique de ce risque dans la zone de risque moyen. Le CI réduit très faiblement l'impact et la probabilité des risques et reflète un faible niveau de maîtrise des risques.



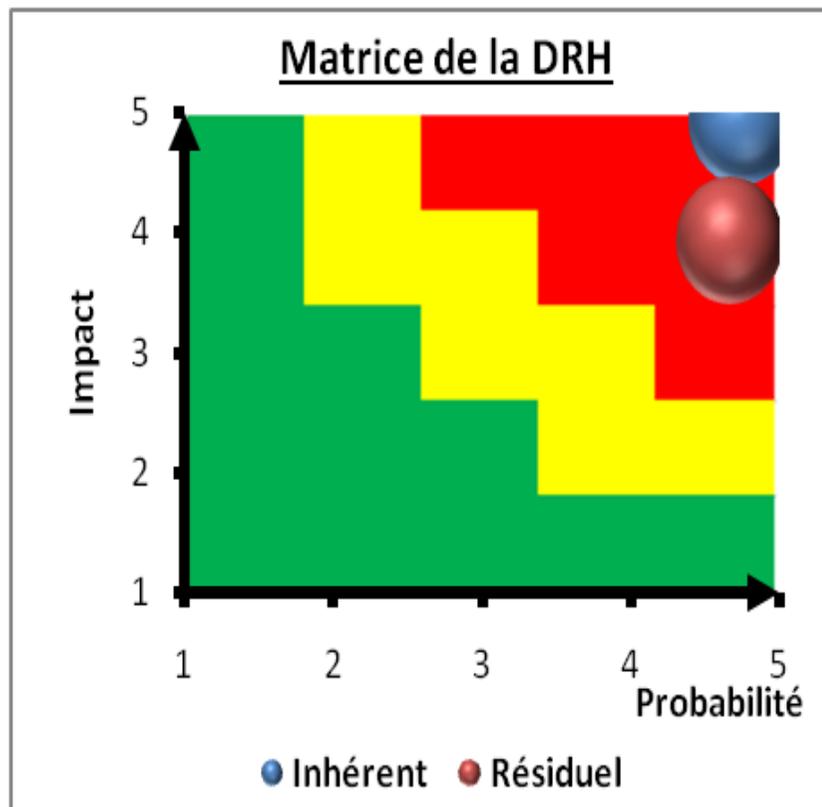
Risques	ELEVE	MOYEN	FAIBLE
INHERENT	6	0	0
RESIDUEL	2	3	1

Tous les risques inhérents sont élevés donc le niveau global du risque inhérent est dans la zone élevé. Le CI mise en place entraîne un glissement oblique de ce risque dans la zone de risque moyen. Le CI réduit considérablement le niveau d'exposition notamment l'impact et la probabilité des risques et reflète un bon niveau de maîtrise des risques à maintenir et à renforcer.



Risques	ELEVE	MOYEN	FAIBLE
INHERENT	8	0	0
RESIDUEL	8	0	0

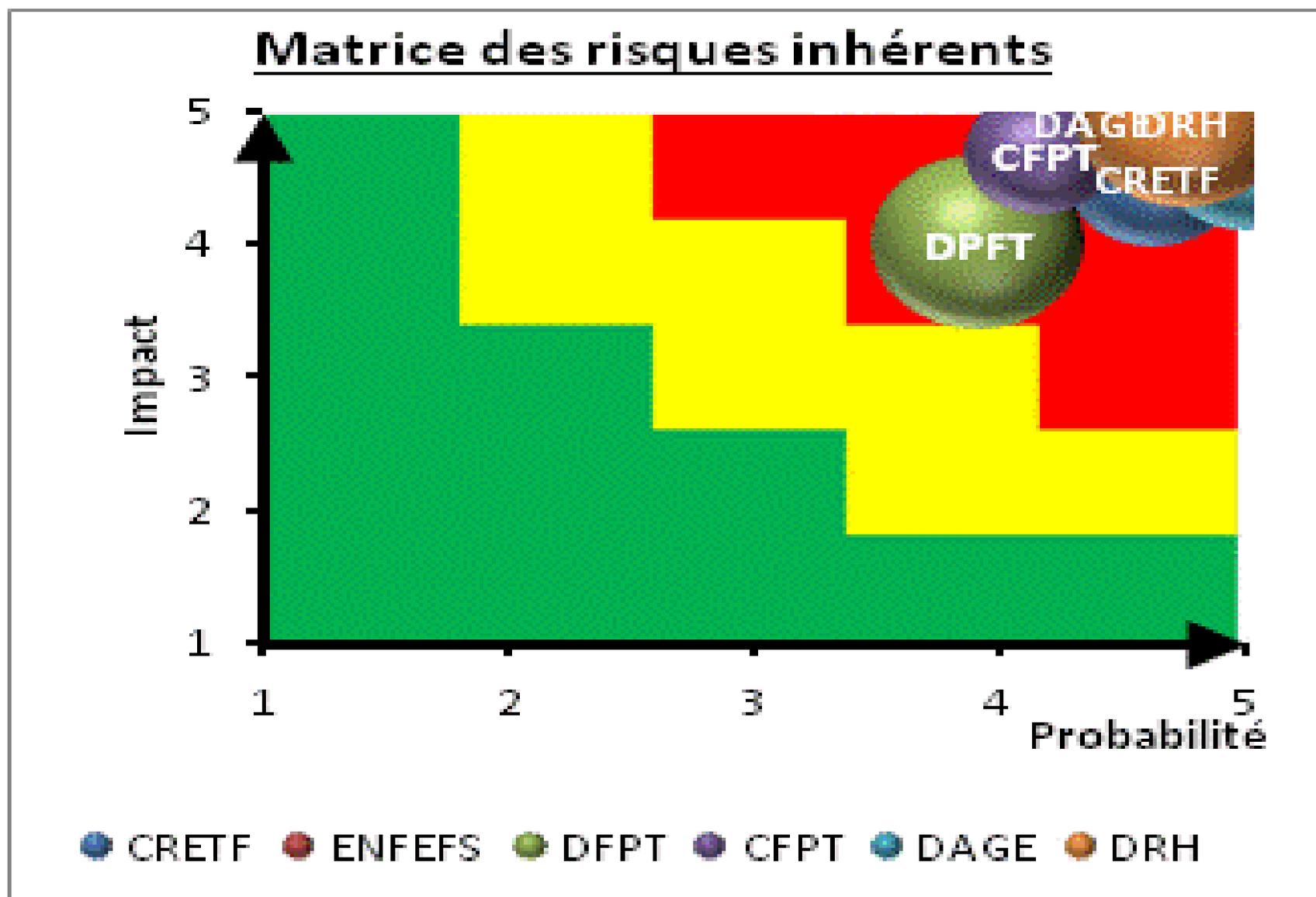
Tous les risques inhérents sont élevés donc le niveau global du risque inhérent est dans la zone élevé. Le CI mise en place n'entraîne qu'un très faible glissement oblique de ce risque qui demeure toujours dans la zone de risque élevé. Le CI n'a presque pas d'influence le niveau d'exposition des risques et reflète un très faible niveau de maîtrise des risques.



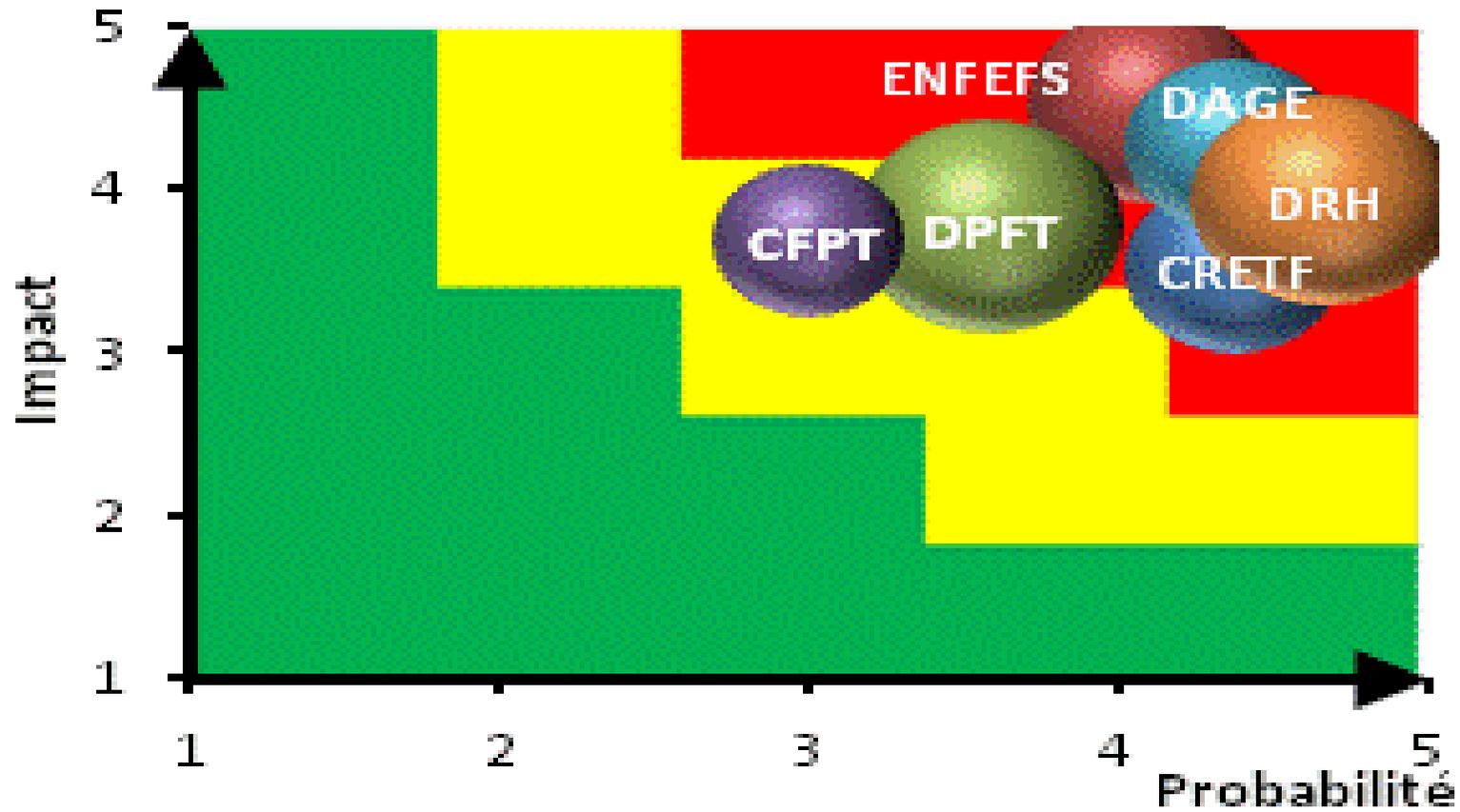
Risques	ELEVE	MOYEN	FAIBLE
INHERENT	12	0	0
RESIDUEL	10	2	0

Tous les risques inhérents sont élevés. Ce qui se traduit par un niveau global du risque inhérent dans la zone élevé. Le CI mise en place n'entraîne qu'un très faible glissement vertical de ce risque, qui demeure toujours dans la zone de risque élevé. Ce glissement vertical montre que le CI ne réduit que faiblement l'impact du risque et ne peut réduire la probabilité de risque ce qui reflète un très faible niveau de maîtrise des risques.

MATRICE DES RISQUES CONSOLIDES DU MFPAA



Matrice des risques résiduels



● CRETF ● ENFEFS ● DPFT ● CFPT ● DAGE ● DRH

**MERCI DE
VOTRE
ATTENTION**